Modification en atelier des buses gaz de ville en gaz bouteille



Codes produits :

Référence : MODIFGAZ

Caractéristiques du produit :

Cette prestation consiste en la modification en atelier des buses ou injecteurs gaz d'un appareil de cuisson. Elle s'utilise en restauration et en cuisine professionnelle pour adapter un appareil de cuisson gaz initialement prévu pour le gaz de ville à une alimentation en gaz bouteille. Intervention sur la partie intérieure de l'appareil uniquement.

Points forts :

- **Modification des buses ou injecteurs gaz, partie intérieure de l'appareil**
- **Réalisée en atelier avant livraison de l'appareil concerné**
- **Permet d'adapter un appareil prévu pour le gaz de ville à une alimentation en gaz bouteille**

Cette prestation consiste en la modification en atelier des buses ou injecteurs gaz d'un appareil de cuisson. Elle s'utilise en restauration et en cuisine professionnelle pour adapter un appareil de cuisson gaz initialement prévu pour le gaz de ville à une alimentation en gaz bouteille. Intervention sur la partie intérieure de l'appareil uniquement.

Nature de la prestation

Cette intervention concerne uniquement les buses ou injecteurs gaz, situés à l'intérieur de l'appareil de cuisson concerné, et ne modifie pas ses autres caractéristiques. Elle est réalisée en atelier, avant la livraison de l'appareil, par un intervenant qualifié sur ce type d'adaptation gaz.

Quand y recourir

Elle est utile lorsqu'un appareil de cuisson au gaz, initialement configuré pour le gaz de ville, doit être installé dans un environnement alimenté en gaz bouteille. Cette prestation évite de recourir à un appareil distinct ou à une intervention sur site.

Mise en œuvre

La modification est intégrée au processus de préparation de l'appareil concerné en atelier, ce qui permet de livrer un équipement déjà adapté à l'alimentation en gaz bouteille, sans intervention supplémentaire à la réception.

- **Nature : prestation d'atelier (modification de buses/injecteurs gaz)**
- **Portée de l'intervention : partie intérieure de l'appareil uniquement**

Questions fréquentesQue modifie exactement cette prestation ?

Les buses ou injecteurs gaz, situés à l'intérieur de l'appareil.

Cette prestation s'applique-t-elle à toutes les parties de l'appareil ?

Non, uniquement à la partie intérieure concernée par l'alimentation gaz.

Pourquoi recourir à cette modification ?

Pour adapter un appareil prévu pour le gaz de ville à une alimentation en gaz bouteille.

Où cette modification est-elle réalisée ?

En atelier, avant la livraison de l'appareil concerné.

Cette prestation retarde-t-elle la mise en service de l'appareil à réception ?

Non, l'appareil est livré déjà adapté à l'alimentation en gaz bouteille.